
PROCÈS-VERBAL

C.E.P.

DU 08 NOVEMBRE 2022.

Présent(es) :

GERARD Claudy
HANSEN Michaël
MUTSERS Luc
HEYLIGEN Raymond
LONEUX Martine
BAILLY Louis

Président de province
Président administratif
Trésorier
Administrateur
Administratrice
Administrateur
Secrétaire

Excusé(es) :

BEBERMANS Louis
GERARD Jean-Luc

Administrateur
Président sportif

Absent(es) :

Invité(es) :

FARINELLA Lucien

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE SÉANCE**
- 2. ADMINISTRATIF**
- 3. APPROBATIONS P.V.**
- 4. F.B.F.P.**
- 5. COUPES PROVINCIALES**
- 6. DISCIPLINAIRE**
- 7. C.H.P.L.**
- 8. CHAMPIONNATS PROVINCIAUX**
- 9. F.P.J.L.**
- 10. TRÉSORERIE**
- 11. TO DO LIST**
- 12. DIVERS**

1. OUVERTURE DE SÉANCE.

Le président ouvre la séance à 19h00.

Il excuse :

- Louis BEBERMANS pour cause de maladie
- Jean-Luc GERARD
- Lucien FARINELLA

2. ADMINISTRATIF.

L'Assemblée Annuelle Ordinaire aura lieu le **Samedi 28/01/2023.**

L'Ordre du Jour sera réalisé par le P.E. et le P.A.

Les Administrateurs sortants et rééligibles seront Raymond HEYLIGEN et Luc MUTSERS.

Les appels à candidature au poste de Secrétaire et Administrateur, aux journées finales de Coupe de Province Seniors et Vétérans et à l'organisation de l'A.A.O. seront envoyés dans le courant de la semaine avec comme date butoir du 9/12/2022.

La liste des Jeunes Liégeois primés lors des Championnats Fédéraux et de Belgique sera réalisée par le P.S.

3. APPROBATION PROCÈS-VERBAL.

PV Séance CEP du 27 septembre 2022 (PV COMITE 06 2022).

Aucune remarque n'est émise sur le P.V. qui est approuvé à 5 voix Pour et 1 Abstention par les administrateurs.

4. F.B.F.P.

- **STAGE C.C.F.J. :**

Date et lieu : 18/12/2022 au B49 P.C. Le Muguet Laminois

Le CEP regrette de ne pas avoir été informé par le P.S. de cette organisation et contacté par la F.B.F.P. pour la désignation du club hôte

- **P.P.B.F. :**

Le CEP s'interroge sur le taux de participation aux qualifications dans les autres Provinces afin de comprendre le désintérêt total des clubs liégeois pour cette compétition.

Contact sera pris avec la P.S. Fédérale afin de connaître le taux de participation général.

- **F.B.F.P. / Province :**

Nous ne recevons plus aucun compte rendu des réunions conjointes entre la F.B.F.P. et les Provinces. Aucune réunion n'est proposée, à notre connaissance, avec les PE, PS ou PA.

Qu'en est-il ?

Nous manquons clairement de relais des informations de nos représentants à la F.B.F.P.

5. COUPE PROVINCIALE VETERANS.

Les prochaines dates des rencontres sont rappelées.

Les feuilles de match seront transmises par la poste cette semaine.

L'appel à candidature pour l'organisation des journées seront transmises (voir point 2 Administratif)

6. DISCIPLINAIRE.

DOSSIERS

BERTRAND Fabian (B08) : plainte pour propos homophobes à son encontre (catégorie 8)
GEMIS Philippe (B05) : plainte à l'encontre du joueur Marini Silvio (B10)
B08 PC Esneux, le dimanche 13 février 2022, avec Messieurs Mozart et Nivarlet.

La Commission de discipline s'est pourtant réunie depuis de nombreuses semaines et nous sommes toujours dans l'attente des décisions, courriers et motivations officielles résultants de la C.D.
Le Secrétariat de la F.B.F.P. sera interpellé à ce sujet.

7. C.H.P.L.

Facturation des amendes :

La facturation de première période sera réalisée par le P.E. et transmise aux clubs pour vérification.

Feuilles de match Fédéral et National :

*Raymond nous informe que de trop nombreuses feuilles de match sont manquantes pour pouvoir contrôler la participation des joueurs du Fédéral et National au C.H.P.L. Seniors.
Un mail de rappel sera adressé aux clubs concernés ainsi qu'à la F.B.F.P. pour disposer des informations manquantes.*

Règle des « 12° » :

*Le CEP s'interroge sur l'attitude à adopter en cas de non-respect des 12° minimum lors des rencontres C.H.P.L. vu qu'aucune sanction ni décision de rejouer une rencontre ne sont prévues dans la communication de la F.B.F.P.
La P.S. F.B.F.P. sera interrogée à ce sujet.*

Demande d'un Arbitre :

*Le B34 Fanny Pepinster demande la présence d'un arbitre pour la rencontre du 27/01/2023 opposant Moisson 1 à Fanny Pepinster 1.
Cette demande sera relayée auprès de la P.S. F.B.F.P.*

Contrôle des Feuilles de Match :

*Raymond et Martine nous rappellent la difficulté de déchiffrer l'écriture sur les feuilles de match.
Un mail de rappel sera envoyé au club afin que seule l'écriture EN IMPRIME soit utilisée.*

Feuilles de Match électronique :

Le P.E. va prendre contact avec le B.W. afin d'en savoir plus sur l'utilisation du format électronique et sa future mise en place.

8. CHAMPIONNATS PROVINCIAUX.

CALENDRIER F.B.F.P. 2023 :

*Nous devons bientôt réaliser le calendrier 2023 des C.P.'s mais pour ce faire nous devons absolument disposer du calendrier F.B.F.P.
Le P.S. sera interrogé sur l'état d'avancement de celui-ci.*

Trophées :

Le stock restant de trophées sera offert aux Jeunes.

Le P.E. se chargera de reconstituer un stock pour les organisations 2023.

Composition des Bureaux 2023 :

Nous constatons que nous sommes trop peu nombreux au sein du C.E.P. pour assurer les Championnats, au nombre de 9 précédemment, et nous cherchons pourtant des solutions. Nous avons abordés le sujet, par l'entremise du mot du P.E. lors de l'A.A.O. de l'année dernière mais sans réaction des clubs.

Vu qu'un « Syndicat de joueurs » s'est mis en place afin d'apporter des solutions et propositions sportives, il serait intéressant de les intéresser à la problématique des compositions des Bureaux.

Nous décidons d'inviter un représentant par club en insistant sur la vision sportive et organisationnelle d'une compétition que nous attendons des représentants.

Nous transmettrons donc un courrier à l'ensemble des cibles citées ci-dessus.

9. F.P.J.L.

Le point est reporté sine die.

10. TRÉSORERIE.

Dès réception du tableau réalisé par le P.E., sur base des constatations de Martine et Raymond, le Trésorier transmettra à chaque la proposition de facturation des amendes C.H.P.L. pour la 1^{ère} période.

La facturation suivra en respect des délais habituels de constatations prévus au règlement.

11. TO DO LIST.

Point reporté, le P.E. va la remettre à jour.

Une date de réunion spécifique sera définie afin de travailler chaque matière selon l'intérêt, la compétence et la fonction des administrateurs.

12. DIVERS.

Localisation des réunions :

Il nous faut trouver un lieu de réunion mais également un endroit de stockage de notre matériel (armoire, feuille, trophées, etc.)

Différentes pistes sont possibles :

- *F.B.F.P. : Une proposition de 50 € / mois sera officiellement faite avec la possibilité d'y installer un frigo et une armoire et l'utilisation régulière de la salle de réunion.*
- *Maison des Sports de Province : Les arbitres ont longtemps utilisé ces installations. Le P.E. prendra contact afin de savoir si nous sommes toujours abonnés à ce service et aux critères d'utilisation.*
- *P.C. La Romséenne : Luc nous met gracieusement à disposition, en attendant une autre solution, la cafétaria du club.*

En attendant le matériel CEP reste stocké dans le parking sous-terrain de la F.B.F.P.

Plus rien n'est à l'ordre du jour et le Président lève la séance à 21h30.

PROCHAINE RÉUNION C.E.P.

Mardi 13/12/2022 à 19h30

**Maison des sports
Rue des prémontrés 12 à Liège**